

Classe à Horaires Aménagés en Musique Instrumentale (C.H.A.M.) en partenariat avec la ville de Vannes et le Conservatoire

COMMENCER OU CONTINUER UN INSTRUMENT

Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, percussion, violon, alto.



Collège A. de Saint-Exupéry
1, rue Gustave Courbet
56017 VANNES Cedex



Conservatoire à Rayonnement Départemental
16, place Théodore Decker à VANNES

Cette classe est ouverte prioritairement à des élèves motivés souhaitant commencer, ou continuer l'étude d'un instrument dans les registres corde et vent : *Flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, percussion, violon, alto.*

Cet enseignement est gratuit.

Cette classe suit les mêmes programmes que les autres classes de 6^{ème}. Elle est prévue pour un effectif de 21 à 29 élèves. Une partie de l'enseignement musical est organisée les mardis sur une demi-journée au conservatoire place Théodore Decker à Vannes, et l'équivalent d'une autre demi-journée au collège dans l'emploi du temps normal. Cet enseignement est prolongé jusqu'à la 3^{ème}. Le cycle est ainsi installé sur les 4 niveaux.

Modalités d'inscription :

Fiche de candidature (disponible dans les écoles, au collège ou sur le site internet du collège courant janvier) à adresser directement au collège A. de Saint-Exupéry : 1, Rue Gustave Courbet BP 563 56017 VANNES Cedex **pour le lundi 15 mars 2021.**

Une réunion d'information est proposée au collège **le jeudi 11 février 2021 :**

- De 18h à 18h40
 - De 18h40 à 19h20
- 1 personne présente par famille lors de la réunion**

Les entretiens des parents et élèves candidats avec les membres des commissions auront lieu au collège A. de Saint-Exupéry, **le mercredi 21 avril 2021 entre 8h00 et 14h00, en présentiel ou par téléphone.**

